



Grandes Cultures : les conditions à la sortie d'hiver sont globalement satisfaisantes pour les semis et la levée des céréales de printemps, tandis que le colza fait face à la pression des ravageurs. Les surfaces de céréales à paille sont en hausse en 2019 et compensent le recul du colza, dont les semis et la levée avaient été pénalisés à l'automne dernier. La sole de betteraves est attendue en nette baisse en Grand Est suite aux difficultés économiques et stratégiques de la filière, tandis que les surfaces de pommes de terre se maintiennent à un niveau élevé.

Marchés : Sur les marchés céréaliers, la tendance est à la stabilisation des cours après la baisse enregistrée en février. Les cours du colza restent suspendus aux tensions géopolitiques entre la Chine, le Canada et les Etats-Unis, ainsi qu'à la concurrence avec les huiles végétales asiatiques.

Viticulture : le bilan de vendange 2018 est exceptionnel en quantité et en qualité, tant en Champagne qu'en vins d'Alsace. Les conditions de culture sont plutôt favorables au développement de la vigne en 2019, qui se déroule dans les moyennes décennales.

Retrouvez en dernière page un focus sur les productions végétales en Agriculture Biologique de la région.

Grandes cultures

Assolement et conditions de cultures

Semis et implantation difficiles en colza

À la sortie de l'hiver, l'assolement régional pour 2019 se précise. Les conditions automnales de 2018 auront été particulièrement défavorables pour les semis de colza (-13 % en surfaces par rapport à la moyenne quinquennale). Les départements lorrains sont les plus touchés (-16 % par rapport à la moyenne), les Vosges affichant même une baisse de plus d'un tiers sur un an. Les cultures se développent de façon hétérogène, et des parcelles non levées ont été retournées. En conséquence, les agri-

culteurs se sont reportés sur des orges de printemps (+5 % par rapport à la moyenne, +9 % sur un an) et dans une moindre mesure sur du blé (+2 %), du tournesol, des pois, des féveroles, et du maïs.

Les colzas doivent faire face en ce début de printemps à l'arrivée précoce des charançons de la tige et des méligèthes, et ont subi quelques dégâts liés à l'épisode de froid survenu début avril. Ils sont actuellement au stade de floraison et les méligèthes ne représentent plus de risque sauf pour les plantes en manque de vigueur.

Des conditions plus favorables pour les autres cultures

Contrairement au colza d'hiver, les semis de printemps (orge de printemps, pois et féveroles, tournesol) ont été réalisés en situation favorable. L'ensemble des cé-

réales profite des bonnes conditions printanières. Globalement, le stade de développement est plus précoce que l'an dernier, et comparable à 2017. Cette avance est d'environ une semaine par rapport à une année normale.

Les céréales d'hiver (blé tendre et orge d'hiver) atteignent le stade « épi 1 cm » début avril. A cette même période, les orges de printemps atteignent le « stade 1 à 2 feuilles ». Dans ce contexte climatique favorable, les maladies sont contenues. Les protéagineux se développent aussi de manière optimale. Les féveroles ont déjà levé et atteignent le stade « 1 feuille ». Les pois d'hiver présentent un état sanitaire correct. Début avril, ils sont au stade de développement « 8-9 feuilles ».

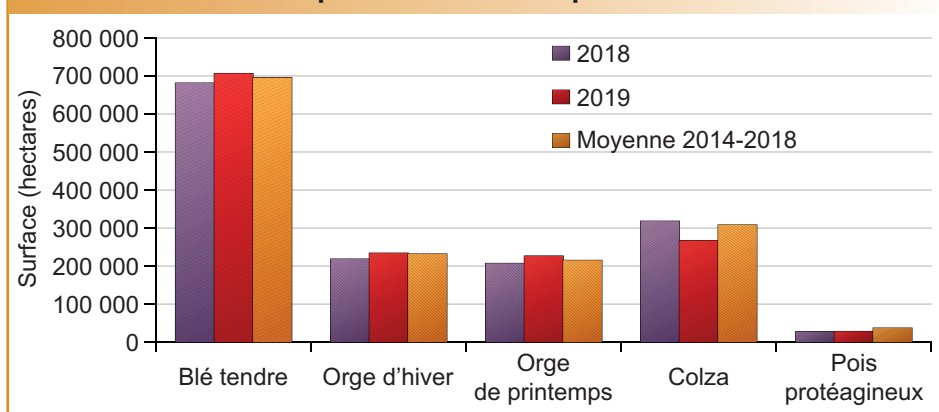
Situation des marchés

Stabilisation des cours, dans un contexte de relations commerciales tendues et d'influences contradictoires

Blé

Les cours du blé sont défavorisés par une anticipation de la hausse de production mondiale en 2019 due aux bonnes conditions climatiques en Russie et dans la zone mer Noire, ainsi que la spéculation sur les marchés américains. On observe une hausse des surfaces des semis de printemps en Russie. Fin mars, la parité euro-dollar pénalise également la compétitivité du blé français sur les marchés mondiaux.

Assolement prévisionnel 2019 pour le Grand Est



Source :

Le blé hexagonal reste cependant attractif pour la meunerie et l'amidonnerie françaises. A l'international, les fabricants d'aliments du bétail du Nord de l'Union européenne et de l'Espagne sont demandeurs. De même, d'importants achats de blé, dont origine France, ont été effectués par l'Arabie Saoudite, l'Algérie et la Tunisie. Entre mars et avril, les cours du blé tendre FOB Moselle ont fluctué entre 168 €/t au plus bas début mars et ont atteint 175 €/t en avril.

Orges

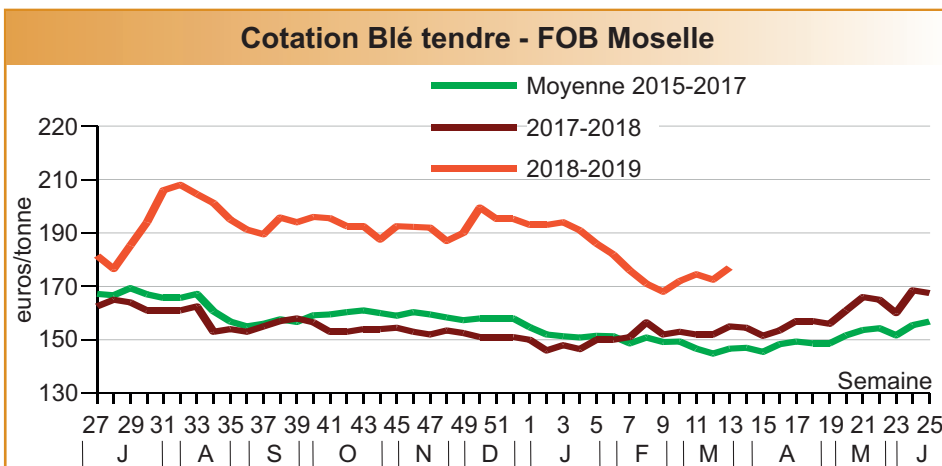
Malgré une certaine demande du Nord de l'Europe, les orges françaises font face à une rude concurrence internationale dans un contexte de marché peu dynamique. Mi-mars, les acheteurs à l'export sont de retour ainsi que les fabricants d'aliments du bétail français, nord-européens et espagnols. Fin mars, la sécheresse qui touche l'Espagne fait craindre une baisse de production qui favorise les cours européens. Les malteurs manifestent également leur intérêt pour l'orge d'hiver. Les orges fourragères, quant à elles, sont recherchées par la Chine et l'Arabie Saoudite (achat de 720 Mt pour cette dernière). Les cours des orges de printemps FOB Moselle sont stables entre mars et avril avec une cotation de 180 €/t.

Colza

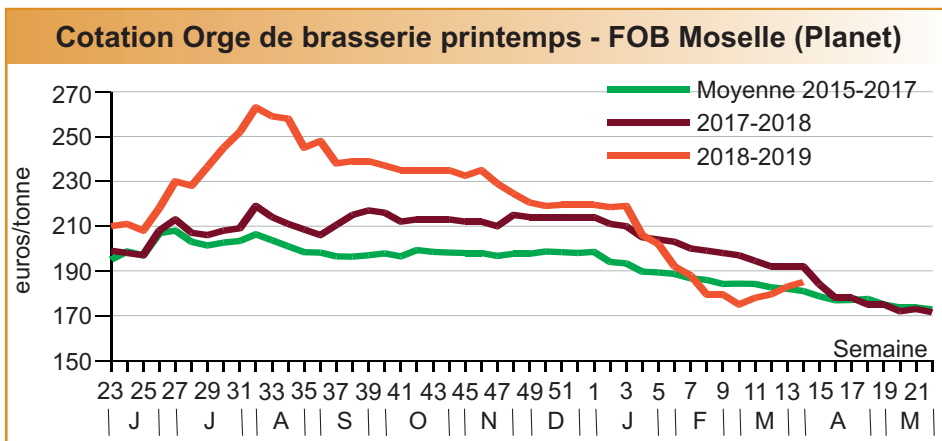
L'importance des stocks d'huile de palme malaisienne (hausse de la production) et de canola canadien (embargo chinois) est défavorable aux cours du colza français. De même, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis n'aboutissant pas sur un accord, entraînent la baisse des cours du soja sur le marché de Chicago. En France, les échanges sont peu dynamiques. La grève dans les usines de trituration de Saipol entraîne un manque à triturer de 10 % de la capacité de l'usine soit 98 000 tonnes de colza. De plus, les tensions géopolitiques autour de la Directive RED II, relative à l'utilisation d'énergies renouvelables en Union européenne, font peser des incertitudes sur la possible concurrence d'huiles végétales originaires d'Asie. Tirillés entre des facteurs haussiers et baissiers, entre mars et avril, les cours du colza FOB Moselle se stabilisent à 360 €/t.

Mais

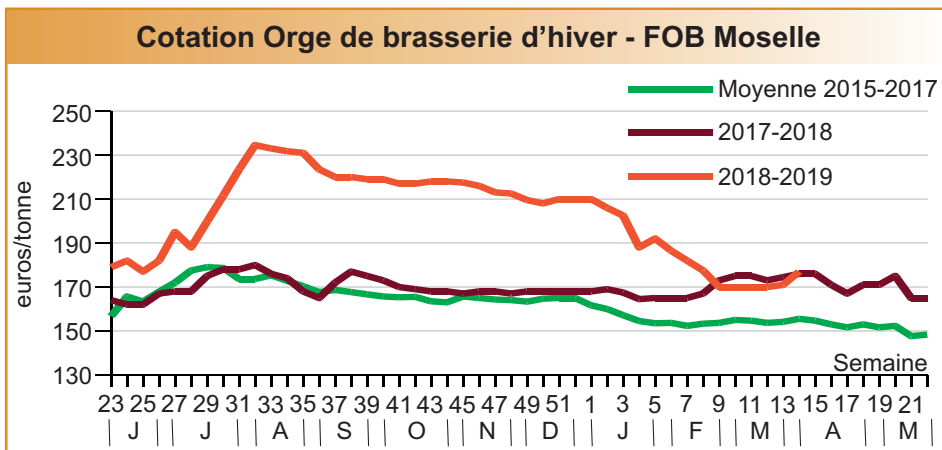
Le maïs suit la tendance des cours du blé tendre. L'offre mondiale abondante entraîne une baisse des cours sur les marchés français et Euronext. Le maïs hexagonal reste compétitif pour les fabricants d'ali-



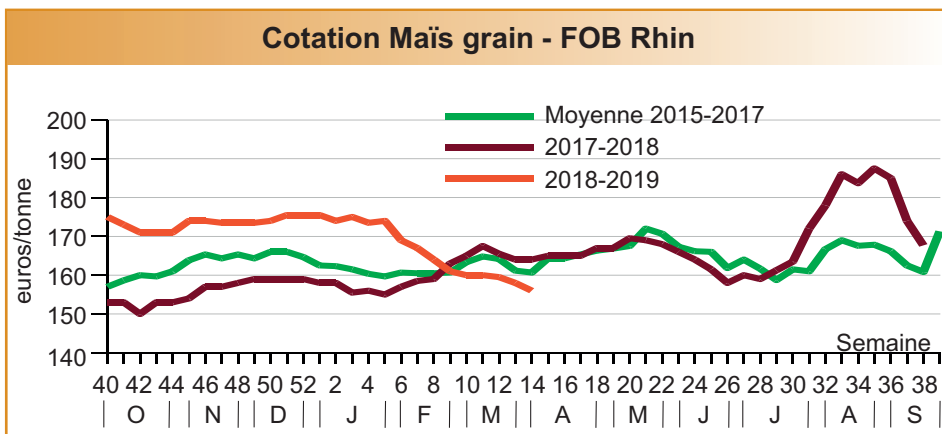
Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris

ments du bétail du Nord de l'Union européenne, du Sud-Ouest de la France et de l'Espagne. L'activité portuaire française reste faible en raison d'un niveau d'eau réduit sur le Rhin et le Danube, au profit d'importations de maïs en provenance d'Ukraine.

Malgré la concurrence du maïs argentin et ukrainien, et un marché calme en France, les prix restent stables avec des cours FOB Rhin qui se maintiennent à 160 €/t.

Cultures industrielles

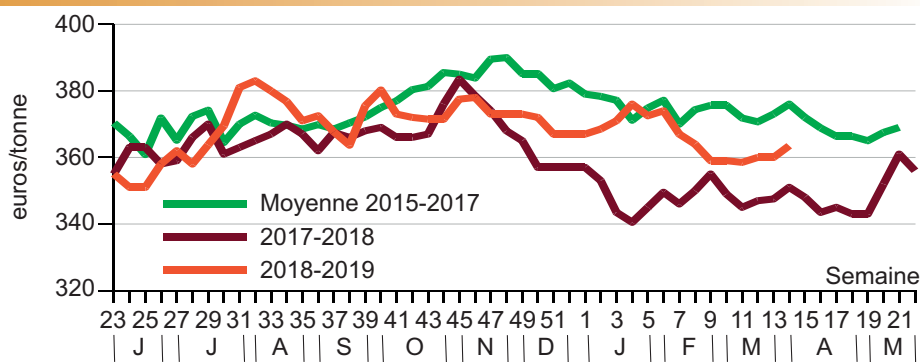
Fléchissement net de la sole betteravière

Après une légère diminution des surfaces en Grand Est de moins de 1 % en 2018, les surfaces de betteraves industrielles sont attendues en nette baisse cette année, avec une évolution en Champagne de - 6 % à - 9 % et en Alsace de - 10 % à - 15 %. Le contexte d'incertitude sur les prix de contrat pour la récolte à venir, et des cours mondiaux qui restent bas expliquent ce repli. En Champagne, les semis ont été réalisés dans des conditions optimales fin mars avec 5 à 7 jours de retard par rapport à la moyenne. Les premières levées de betteraves ont commencé pour les semis de plus de 15 jours et les quelques gelées matinales n'ont pas causé de dégâts.

Pommes de terre : maintien d'un niveau élevé de surfaces

En 2018, les surfaces implantées en pomme de terre étaient en hausse de plus 5 % en Grand Est par rapport à l'année précédente. Malgré une tension sur l'approvisionnement en plants, dont la production a été impactée par la sécheresse de l'été 2018, la superficie de pommes de terre de consommation devrait au moins se maintenir en 2019, voire connaître une légère augmentation. Les emblavements ont débuté début avril et vont se poursuivre en fonction des conditions météorologiques. Ils devraient confirmer cette tendance qui s'explique par la hausse continue de la demande sur le marché de l'industrie et par l'absence de report de pommes de terre de la récolte 2018. Les plantations en pommes de terre de féculé ont commencé autour du 25 mars et devraient concerner des superficies stables par rapport à l'année dernière.

Cotation Colza - FOB Moselle



Source : Marché de Paris

Viticulture

Bilan de vendange 2018 : des vendanges précoces, qualitative et quantitativement exceptionnelles

Les conditions de culture ont été particulièrement favorables à la vigne en Grand Est en 2018. Les vendanges, en avance de 15 à 20 jours, ont débuté fin août. Suite au dépouillement des déclarations de récolte, les bilans chiffrés sont maintenant quasi-définitifs. Les potentiels exceptionnels, tant en Champagne qu'en Alsace, ont permis une sélection qualitative des grains récoltés, et les dépassements de plafond de classement sont nettement plus élevés que la moyenne.

En Champagne : la vendange du siècle ?

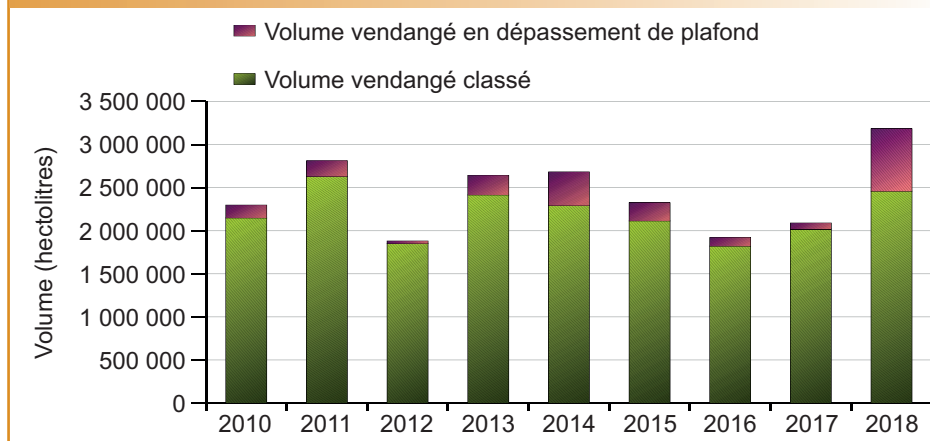
Le potentiel de rendement agronomique en Champagne pour 2018, se situe entre 16 000 et 18 000 kg/ha, soit les meilleurs

depuis l'année 2000. Le rendement commercialisable fixé par le Comité Champagne fin août 2018 est de 10 800 kg/ha, sans déblocage de réserve. En septembre, les vendanges sont terminées et sont exceptionnelles en volume et en qualité. Le rendement final en appellation atteint 12 300 kg/ha avec les mises en réserve. La production de vins classés AOC s'élève à 2,5 millions d'hectolitres (Mhl) (hors départements de l'Aisne et de la Seine-et-Marne) contre 2 Mhl l'année précédente (+ 22 %) et 2,1 Mhl de moyenne quinquennale (+ 15 %).

En Alsace, précocité, quantité et qualité sont les maîtres mots du millésime 2018

Les vendanges alsaciennes 2018 sont remarquables en raison de leur précocité, de la quantité et de la qualité des raisins. Elles se déroulent sur une période de deux mois afin de gérer au mieux les maturités et les acidités. Les vignes présentent un excellent état sanitaire et les grappes sont nombreuses. Malgré le phénomène de sécheresse intense localisé toutefois à certains

Champagne



Source : Statistique agricole annuelle

secteurs du vignoble, la production de ce millésime est généreuse et de grande qualité.

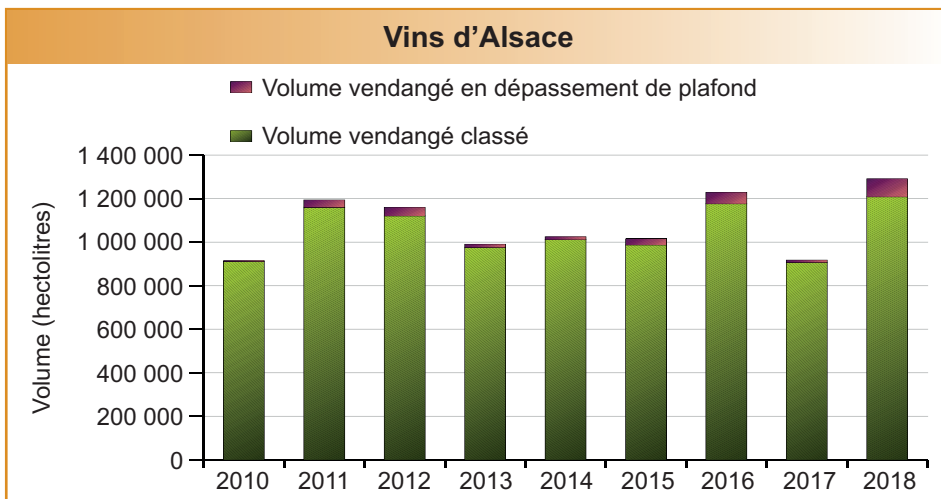
Le volume de récolte 2018, toutes AOC classées confondues, est de 1,2 Mhl, y compris 27 600 hectolitres de VCI (volumes complémentaires individuels), un niveau proche de celui de 2016. Cela représente une hausse de 33 % par rapport à 2017 où la récolte AOC atteignait 0,9 Mhl, et de 19 % par rapport à la moyenne quinquennale (1 Mhl). Les volumes constatés pour les vendanges tardives et les Grains Nobles, avec plus de 28 200 hectolitres sont parmi les plus élevés de ces trente dernières années.

Un début de campagne serein pour 2019

En Champagne, les conditions hivernales sont favorables au développement végétatif des vignes. Les températures suffisamment fraîches ont contenu le début de la reprise de végétation, protégeant ainsi le vignoble des dégâts du gel. Un épisode gélif est survenu dans la nuit du 5 avril et a pu occasionner quelques dégâts en fond de vallée. Les ceps atteignent le stade phénologique de « bourgeon dans le coton » à « pointe verte » début avril, dans la moyenne décennale. Quelques parcelles situées sur les coteaux bien ensoleillés, notamment dans la Marne, atteignent déjà le stade « bourgeons éclatés ».

Concernant les ravageurs, on observe peu de mange-bourgeons. Le débourrement rapide devrait permettre d'éviter les risques de dégâts. C'est également le début de la période d'activité des noctuelles. Enfin, les premiers vols de tordeuses sont attendus aux alentours du 20 avril.

En Alsace, il est déjà possible d'observer au vignoble des bourgeons au stade « pointe verte », ce sont principalement des jeunes vignes et qui sont très souvent dans les manchons. Les conditions météorologiques printanières de début avril ont un effet favorable sur le développement du vignoble, qui est en avance de deux semaines. La mi-débourrement estimée pour le Riesling et Gewurztraminer, quel que soit le site, se situe dans la première semaine d'avril.



Source : Statistique agricole annuelle

Pommes

Pommes de table : bilan 2018

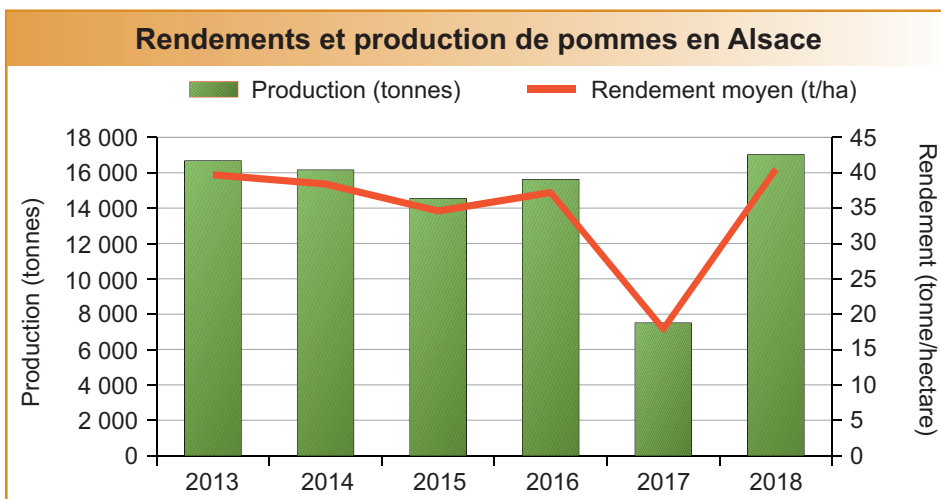
Des volumes généreux et des fruits de petits calibres

La campagne 2018/2019 est qualifiée globalement de bonne année, aussi bien au niveau des volumes de production, des cours, que de la qualité, avec un taux de sucre très bon.

En Grand Est, les surfaces de vergers en pommes couvrent environ 1 300 hectares dont 800 hectares en pommes de table. Un peu plus de 50 % des surfaces sont localisées dans les départements alsaciens, où 25 % des pommiers sont exploités en agriculture biologique. Après une année 2017 durement impactée par le gel, la récolte 2018 est abondante. Les bonnes conditions climatiques printanières permettent une floraison optimale et le maintien d'une situation sanitaire satisfaisante et maîtrisée sur l'ensemble de la campagne. La récolte se déroule dans de bonnes conditions. Elle

s'achève en octobre avec des rendements très corrects que ce soit en production conventionnelle (42 t/ha) ou en agriculture biologique (31 t/ha). Le rendement moyen 2013/2017 des pommes de table en Alsace est de 34 t/ha (tous modes de production confondus). Finalement, la production atteint 17 000 tonnes en Alsace soit 20 % de plus que la moyenne quinquennale.

La campagne de commercialisation commence timidement en septembre. Les cours se maintiennent à un niveau correct en tout début de campagne, avant de chuter en fin d'année. La prolongation d'une météo estivale en début d'automne ne favorise pas la demande, malgré une offre importante. Comme à chaque début de campagne, la production des vergers familiaux permet de couvrir la consommation, les vergers professionnels se positionnant ensuite sur le marché. La demande reste ainsi assez faible jusqu'à la mi-novembre. Ensuite, celle-ci augmente et se poursuit jusqu'à la mi-décembre, où à l'approche des fêtes, la demande en fruits s'oriente vers des produits plus festifs. Les ventes ne retrouvent leur niveau d'avant les fêtes qu'au cours de la seconde quinzaine de janvier. Les cours



Source : RNM Strasbourg

se stabilisent et se maintiennent jusqu'en mars. Le prix moyen de la pomme Gala Alsace au stade Gros pour la campagne 2018/2019 est de 1,13 €/kg, stable par rapport à la campagne précédente.

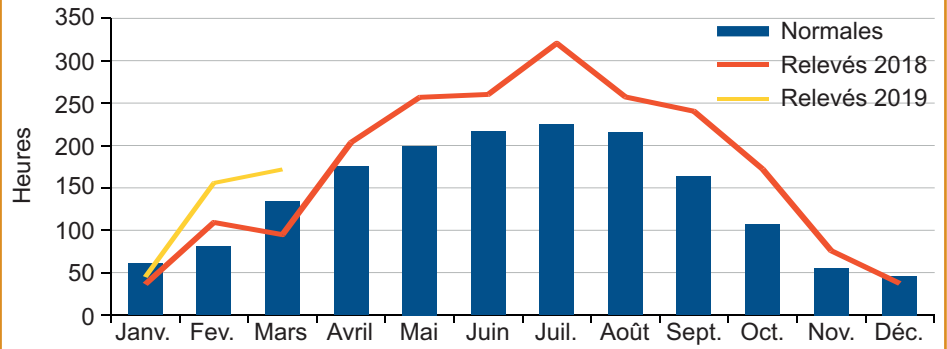
Météo

L'année 2019 débute avec des pluviométries inférieures aux normales saisonnières (1981-2010). En janvier, le déficit a été de 10 % sur Troyes et jusqu'à 60 % dans les Ardennes, avec une moyenne sur les différentes stations régionales de Météo France de l'ordre de 20 %. Ce déficit s'est encore généralisé et accentué en février, allant de - 15 % à - 35 %. En mars, tandis que le cumul des pluies est supérieur de 20 à 30 % sur la Lorraine et les Ardennes, ailleurs, les relevés sont proches des normales. Sur le premier trimestre, à l'exception de la région messine, le déficit est général, de - 10 millimètres en Meurthe-et-Moselle à - 35 millimètres dans le Haut-Rhin, avec - 20 millimètres en Champagne-Ardenne et dans le Bas-Rhin.

Les températures ont, quant à elles, été conformes en janvier, mais supérieures de 2 à 4°C en février comparativement aux normales saisonnières et de 1,5 à 2°C en mars.

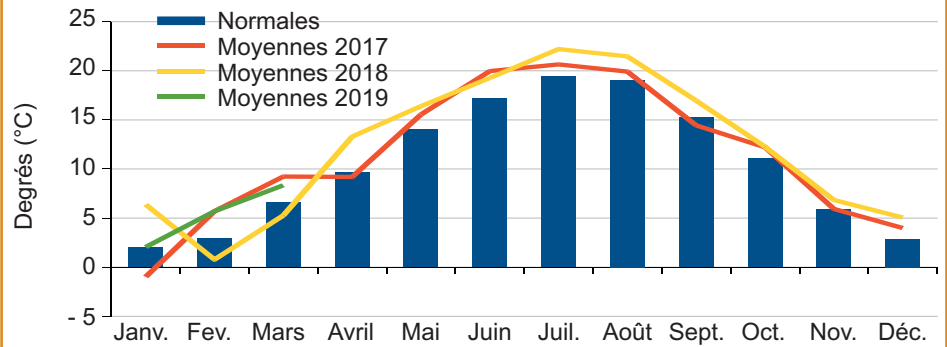
Le premier trimestre de l'année aura été particulièrement ensoleillé avec 100 heures de plus que les normales, soit + 35 %, et 130 heures de plus que l'an dernier.

Durée d'ensoleillement dans le Grand Est



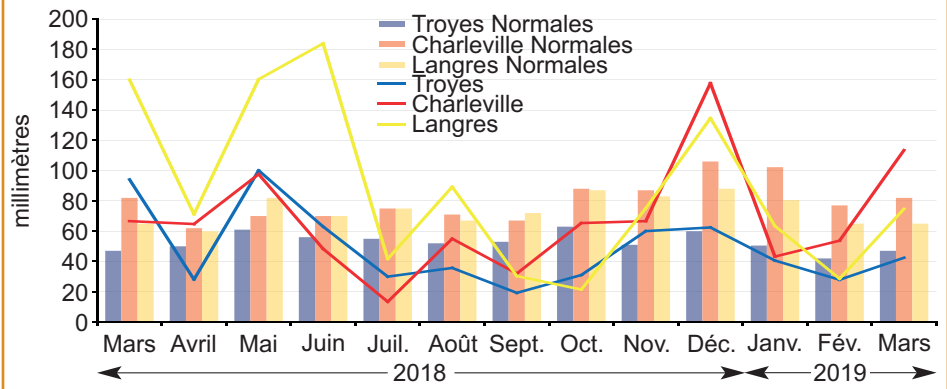
Source : Météo France

Températures dans le Grand Est



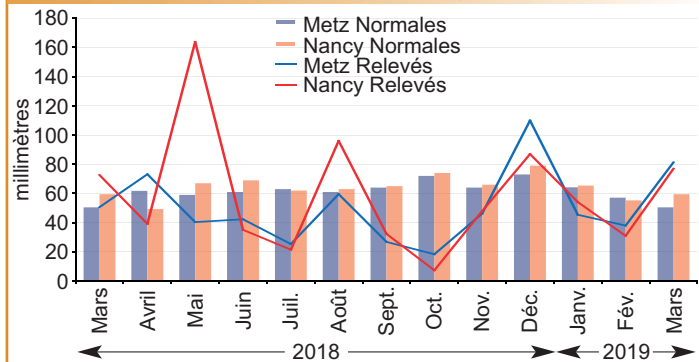
Source : Météo France

Pluviométrie en Champagne-Ardenne (13 mois glissants)



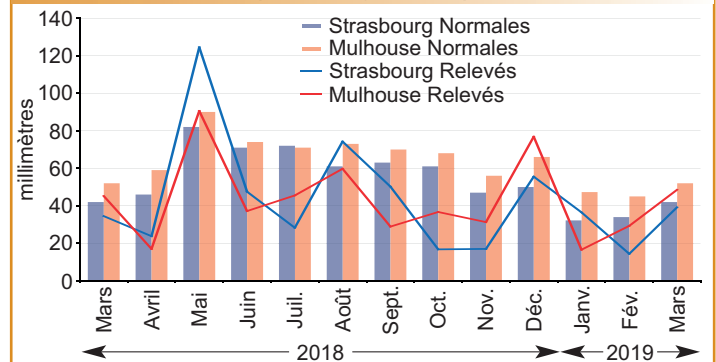
Source : Météo France

Pluviométrie en Lorraine (13 mois glissants)



Source : Météo France

Pluviométrie en Alsace (13 mois glissants)



Source : Météo France

FOCUS BIO

CÉRÉALES

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	1 783	574	2 357	2
Aube	1 255	1 239	2 494	1
Marne	1 825	863	2 688	1
Haute-Marne	1 135	1 010	2 145	2
Meurthe-et-Moselle	1 892	2 227	4 119	3
Meuse	2 097	932	3 029	2
Moselle	2 296	3 043	5 339	4
Bas-Rhin	1 777	856	2 633	3
Haut-Rhin	435	369	804	1
Vosges	1 488	1 150	2 638	6
Grand Est	15 983	12 263	28 246	2
France	187 020	111 228	298 248	3

OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	179	68	247	1
Aube	266	366	632	1
Marne	141	212	353	0
Haute-Marne	405	322	727	1
Meurthe-et-Moselle	322	289	611	2
Meuse	117	156	273	1
Moselle	336	596	932	3
Bas-Rhin	210	75	285	6
Haut-Rhin	167	115	282	4
Vosges	49	45	94	1
Grand Est	2 192	2 244	4 436	1
France	59 597	30 198	89 795	4

LÉGUMES FRAIS

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	67	10	77	-
Aube	255	46	301	-
Marne	61	32	93	-
Haute-Marne	27	2	29	-
Meurthe-et-Moselle	59	11	70	-
Meuse	34	2	36	-
Moselle	62	31	93	-
Bas-Rhin	253	28	281	-
Haut-Rhin	250	12	262	-
Vosges	74	5	79	-
Grand Est	1 142	179	1 321	21
France	23 656	2 172	25 828	12

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	15	18	33	-
Aube	26	11	37	-
Marne	18	37	55	-
Haute-Marne	6	1	7	-
Meurthe-et-Moselle	112	27	139	-
Meuse	181	34	215	-
Moselle	26	11	37	-
Bas-Rhin	171	83	254	-
Haut-Rhin	99	24	123	-
Vosges	201	27	228	-
Grand Est	855	273	1 128	30
France	28 102	11 196	39 298	20

VITICULTURE

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	s	s	s	s
Aube	159	46	205	3
Marne	239	204	443	2
Haute-Marne	s	s	s	s
Meurthe-et-Moselle	14	36	50	38
Meuse	11	9	20	41
Moselle	30	7	37	37
Bas-Rhin	816	116	932	13
Haut-Rhin	1 386	232	1 618	18
Vosges	0	0	0	0
Grand Est	2 655	650	3 305	7
France	61 408	11 617	78 665	10

PRAIRIES PERMANENTES ET CULTURES FOURRAGÈRES

	Surfaces certifiées*	Surfaces en conversion*	Surfaces AB*	Poids du Bio dans les surfaces totales (%)
Ardennes	6 966	2 595	9 561	7
Aube	1 356	857	2 213	6
Marne	1 967	819	2 786	4
Haute-Marne	4 351	1 617	5 968	5
Meurthe-et-Moselle	6 640	2 758	9 398	8
Meuse	4 586	1 973	6 559	6
Moselle	9 877	5 365	15 242	10
Bas-Rhin	9 168	2 052	11 220	17
Haut-Rhin	4 768	1 084	5 852	15
Vosges	13 103	4 902	18 005	11
Grand Est	62 782	24 022	86 804	8
France	830 807	325 793	1 156 600	9

Sources : Agence Bio 2017, Statistique agricole annuelle 2017, traitements SRISE Grand Est

s : secret statistique

* Surfaces en hectares

ANALYSE

Le poids de l'agriculture biologique dans les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) est dans l'ordre de grandeur national, et la situation est homogène sur l'ensemble de la grande région. La part des surfaces de fruits et légumes biologiques est plus importante en Grand Est que le total France, mais les surfaces de ces cultures sont relativement faibles dans la région (respectivement 2 % des légumes nationaux, et 3 % des fruits nationaux). La part des vignes AB est de 7 % contre 10 % au total national, à relativiser selon les bassins viticoles régionaux : les vignobles alsaciens (16 %) et surtout lorrains (38 %) présentent un taux de vignes en Bio significativement supérieur à la moyenne nationale, alors que la part du vignoble champenois en Bio est faible (2 %). La filière Champagne développe cependant d'autres systèmes de certification environnementale, comme la démarche « Viticulture durable », ou le label Haute Valeur Environnementale (HVE). Enfin, la part des surfaces fourragères certifiées est dans l'ordre de grandeur national, la frange Est de la région présentant des taux de surfaces labellisées supérieurs à la moyenne.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57

courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr



- Directeur régional : Sylvestre Chagnard
- Directeur de publication : Sylvain Skrabo
- Rédacteur en chef : Philippe Wattelier
- Rédacteurs : S. Baspinar, C. Biaudet, G. Boude, R. Courbou, H. Frumholz, P. Wattelier

- Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne
Monique Lallement
- Dépôt légal : à parution